

Accompagnement à la Validation des Acquis d'Expérience (VAE)



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

En permettant à chacun de faire reconnaître l'expérience acquise tout au long de sa vie, la **Validation des Acquis de l'Expérience** offre la possibilité d'effectuer un retour sur son parcours et de reprendre en main son évolution professionnelle. L'accompagnement à la rédaction du dossier de validation des acquis d'expérience à la MFR de Salins-les-Bains se fait **pour tout diplôme**. L'accompagnement consiste à aider la personne à remplir ses différents livrets par la compréhension des consignes données et en veillant à ne pas influencer la personne dans la rédaction de ses écrits.



OBJECTIFS

Finalité de la formation :

- Être **acteur** de son évolution professionnelle.
- Avoir une pratique réflexive et **accroître ainsi sa confiance en soi**.
- **Faire reconnaître officiellement ses acquis** par l'obtention du diplôme visé et/ou d'une certification par le biais de la VAE

Cette formation contribue aussi à :

- **Favoriser l'insertion** ou la réinsertion professionnelle
- Permettre le maintien dans l'emploi
- De **développer les compétences des travailleurs** et d'acquérir une qualification professionnelle reconnue
- De **répondre à un besoin de main d'œuvre qualifiée** sur le territoire rural
- Contribuer à la **sécurisation des parcours** professionnels



DURÉE

La formation est prévue pour une durée de **20 à 24 heures** en fonction du diplôme visé.



TARIFS

Tarif fixé à 70€/heure mais susceptible de varier en fonction des offres de financement et du lieu d'accompagnement (en fonction de la certification visée).

Un financement peut être sollicité auprès de France VAE pour l'ensemble des frais de parcours pour les candidats passant par la plateforme vae.gouv.fr.

Possibilité de financement à l'aide du CPF



PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics disposant d'une expérience professionnelle significative.

Accompagnement individuel ou en groupe de 2 ou 3 bénéficiaires.

PRÉREQUIS

- Ne pas avoir fait de demande de recevabilité pour ce même diplôme dans l'année civile en cours.
- Avoir une expérience professionnelle suffisante du métier pour lequel le candidat souhaite se qualifier (nombre d'heures minimal requis).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Demande d'accompagnement auprès de la MFR par le candidat ou un employeur via la plateforme France VAE (dans les domaines de la santé et du social).

Début de la formation : L'accompagnement commence dès que l'organisme a étudié la faisabilité du parcours et la validé. (environ 8 semaines). Entrée tout au long de l'année.

Personne en situation de handicap: prendre contact avec notre référente handicap **Pascale CRINQUAND** (03 84 73 06 66) pour une étude personnalisée (faisabilité et compensations envisageables).

Découvrez la plateforme France VAE et facilitez la validation de vos acquis en quelques clics !



CONTENU DE LA FORMATION

Accompagnement réparti en 4 phases :

Phase de présentation (3 heures) :

1.1 Présentation de la Maison Familiale et Rurale Diplômes préparés

- Présentation de la pédagogie de l'alternance
- Règlement intérieur

1.2 Présentation de la démarche de validation des acquis d'expérience et des objectifs

- Les étapes de la VAE
- Présentation du livret 2

- Objectifs à atteindre et contractualisation

Phase de préparation à la validation (7 heures) :

2.1 Constitution du livret 2

2.2 Présentation du livret 2

- Contenu du livret 2
- Les attentes et les objectifs
- Décodage du référentiel professionnel en lien avec le livret 2
- Présentation détaillée de chaque partie du livret

2.3 Rédaction de la fiche de présentation et motivations

- Aide individuelle dans le choix pertinent des tâches ou activités à décrire
- Rédaction des écrits demandés dans le livret 2

2.4 Finalisation

- Assemblage du dossier et des annexes
- Reliure du dossier

Phase de préparation à l'entretien (3 heures) :

3.1 Réponse aux questions du candidat

3.2 Simulation d'examen et débriefing

Phase d'analyse des préconisations si VAE non validée ou partiellement validée (1 heure)

4.1 Analyse du résultat et parcours à envisager



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement par une Architecte Accompagnatrice de Parcours.

Modalités de la formation :

- Présentiel ou distanciel, magistrale et active (de découverte)
- Entretien individuel d'explicitation

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée
- Salle informatique

Méthodes d'apprentissage :

Jeux de rôles, travaux pratiques, documents pédagogiques, étude de situations, cours magistraux, vidéos, explication de l'expérience.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat doit remplir un dossier dans lequel il décrit les activités principales qu'il exerce ou a exercées, leurs contextes d'exercice et les ressources mobilisées. L'évaluation de ce dossier est suivie d'un entretien avec le jury. Le jury décide de valider tout ou partie du diplôme visé. En cas de validation partielle, des préconisations sont faites au candidat en vue d'obtenir la totalité du diplôme.



LIEUX D'ACCOMPAGNEMENT

Lieux de réalisation de l'accompagnement à convenir :

- En présentiel (dans nos locaux à Salins-les-Bains, ou ceux de nos partenaires à Dole ou Lons-le-Saunier)
- En distanciel (Teams)

Les accompagnements sont planifiés en adéquation avec les contraintes professionnelles et familiales stagiaires.

Statistiques du premier semestre 2024 :

Nombre de stagiaires :
15

Taux de recevabilité :
93%

Taux de réussite :
100%

Taux d'insertion global :
100%

Taux d'insertion dans le métier visé :
100%

*Taux de validation totale des stagiaires ayant déposé le livret 2 et participé aux oraux, données du 1er janvier au 30 juin 2024.

Architecte Accompagnatrice de Parcours :

Valérie GALLAND

PLUS D'INFORMATIONS

Sur notre site internet :
www.mfr-salins.fr

Sur les réseaux sociaux :
www.facebook.com/mfrsalins
www.instagram.com/mfr.salins/

Par téléphone en vue d'un RDV :
03 84 73 06 66

Par mail :
mfr.salins@mfr.asso.fr